

## **Voies réservées au transport collectif sur l'A-15 : la solution à la congestion routière dans la région métropolitaine**

**Sainte-Thérèse, le 3 novembre 2015** – Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) se réjouit grandement des propos du ministre des Transports, M. Robert Poëti, qui, en réaction aux recommandations d'un groupe d'experts indépendant qui suggère d'implanter des péages sur tous les ponts qui ceignent l'île de Montréal afin de réduire la congestion routière dans la région métropolitaine, a réitéré sa conviction à l'effet que la solution à cette problématique réside dans le développement du transport collectif.

« Je ne pourrais être plus en accord avec le Ministre. Les Basses-Laurentides - et donc, une grande partie des villes membres du CITL - connaissent une croissance démographique qui atteindra 34 % entre 2006 et 2031 selon l'Institut de la statistique du Québec. Il est clair qu'il faut investir dans le transport collectif, particulièrement dans les voies réservées sur les grands axes A- 13, A- 15 et A- 19. C'est la solution éprouvée pour désengorger le réseau et améliorer la mobilité de toute la région», affirme M. Pierre Charron, président du CITL et maire de Saint-Eustache.

### **Un projet réalisable peu coûteux, dont les retombées bénéficieraient à toute une région**

À cet effet, le CITL réaffirme sa conviction à l'effet qu'il est urgent et nécessaire de voir aménagées des voies réservées au transport collectif, sur l'autoroute 15, entre la station de métro Montmorency, à Laval, et la sortie 35 de l'autoroute 15 Nord, qui ne retrancheraient aucune voie de circulation dans la configuration actuelle de l'autoroute. Le projet suggéré inclut deux stationnements incitatifs, un à Mirabel près de la sortie 31 et un à Boisbriand près du pont Gédéon-Ouimet.

Rappelons qu'en avril 2015, dans le Programme triennal d'immobilisations de l'Agence métropolitaine de transport, le projet de voies réservées sur cet axe était encore au stade d'étude. Pourtant, une analyse des coûts réalisée en 2012 prouvait la faisabilité du projet à coût raisonnable.

### **Des lignes express pour desservir la clientèle circulant vers Montréal et Laval**

Aujourd'hui, 191 départs quotidiens sont effectués sur la ligne 9 du CITL, ligne qui dessert de Saint-Jérôme à Laval (métro Montmorency) par les axes de la route 117 et de l'A-15. Si des voies réservées au transport collectif avec stationnements incitatifs sont implantées, le nombre de départs pourrait augmenter considérablement, car le CITL ajouterait à sa flotte 13 autobus dédiés aux stationnements incitatifs. Le CITL est convaincu que la clientèle serait au rendez-vous : avec une économie de temps de 40 minutes par trajet en période de circulation dense, entre Sainte-Thérèse et le métro Montmorency, la ligne 9 deviendrait une alternative réelle à l'usage de l'automobile.

### À propos du CITL

Né du regroupement, en 2004, d'organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd'hui une population de 372 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal.

-30-

Source :                    Conseil intermunicipal de transport Laurentides  
Marie-Michelle Crevier  
Adjointe aux communications  
450 430-3011 poste 246  
514 808-8521